Document

La notion de document, dont nous retiendrons le sens de « ce qui apporte une information, une preuve » (*Trésor de la Langue française*), intervient à un double titre dans les écrits autobiographiques. En soi, le journal, la correspondance et l'autobiographie peuvent être tenus pour des documents, avec toutes les précautions – et les difficultés – qu'impose le maniement de ces textes : soupçon de fictionnalisation, de censure, ou de reconstruction des souvenirs. Néanmoins, ils sont régulièrement convoqués, exploités et parfois même redécouverts par les historiens, comme Foucault avec *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de* […]

Bibliographie

Littérature, n° 166, « Usages du document en littérature », Camille Bloomfield et Marie-Jeanne Zenetti (dir.), juin 2012.

Auteur(s) de l'article:
Montémont Véronique

Page:
263-265

Mots-clés:
Document
Écritures de soi

Pour citer cet article:

Montémont Véronique, « Document », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 263-265, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/document, page consultée le 15/07/2025.